



CAISSE D'EPARGNE

ILE DE FRANCE

**Vos comptes 7j/7**  
**3241** Coût d'un appel local  
[www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)

**Votre Agence : LE KREMLIN BICETRE**  
 100 AVENUE DE FONTAINEBLEAU  
 94270 LE KREMLIN BICETRE  
 Tél. : 01 71 33 87 15  
 Fax. : 01 46 71 97 69

Mardi : 09h15-12h45 /13h45-17h30  
 Mercredi : 09h15-12h45 /13h45-17h30  
 Jeudi : 09h15-12h45 /14h45-18h30  
 Vendredi : 09h15-12h45 /13h45-17h30  
 Samedi : 09h00-13h00 /13h45-16h15

**Votre interlocuteur : REGINE ACQUEVILLO**

# Relevé

## de votre compte

au 30/09/17 - Mensuel - N°2

Page 1 / 2

I	GI	0	W2026EF826752	001	15.00	6.50
			0000157 000398673930 50 000 PH0001C	20170930 018357		

MACQUET ETIENNE FRANCIS JOEL  
 30 RUE CARNOT  
 94270 LE KREMLIN BICETRE

### Identifiant client

755443091

### SYNTHESE de votre compte en EURO

COMPTE COURANT	N° 17515 90000 08011492910 75	Solde au 30/09/17	+6 525,65
----------------	-------------------------------	-------------------	-----------

RESUME d'ACTIVITE en euro du compte courant pour la période		Débit	Credit
RETRAITS ESPECES		20,00	
PAIEMENTS CARTES		251,73	
MOUVEMENTS FINANCIERS			97,38
TOTAL		271,73	97,38

### MACQUET ETIENNE FRANCIS JOEL - COMPTE COURANT - N° 17515 90000 08011492910 75 en EURO

Date	Valeur	Détail des opérations	Débit	Credit
SOLDE PRECEDENT AU 31/08/17				
05/09	05/09	VIREMENT INTERNE DE 17515 90000 04945877729		97,38
21/09	21/09	RETRAIT DAB 0414240 210917 15H32 N.0122941 M MACQUET ETIENNE	20,00	
25/09	25/09	CB Optimo Gavillet FACT 220917 N.0122941 M MACQUET ETIENNE	251,73	
NOUVEAU SOLDE AU 30/09/17 (en francs : +42 805,46)				
				6 525,65

### Les principaux services associés à votre compte N°17515 90000 08011492910 75

Vos assurances	Vos échanges de données
Assurance sur Compte Professionnel :	non
Assurance Court terme :	non
Assurance Moyen de paiement :	oui
Assurance Séurexpress :	non
Datalis : Services de Banque à distance :	
oui	

Conditions d'arrêté du compte 17515 90000 08011492910 75 au 30/09/2017, sauf erreur ou omission :

Taux d'intérêts débiteurs sur découvert non autorisé TAUX DE BASE (6,6000 %) +6,0000 %, commission de découvert :

0,150 %, commission d'immobilisation : 1,000 %, commission de mouvement : 0,150 %

Commission de dépassement n°1 : 2,000 % , dépassement n°2 : 2,000 %, dépassement n°3 : 2,000 %

Lorsque le taux débiteur est calculé à partir d'un indice auquel s'ajoute une marge, il est convenu que dans l'hypothèse où l'indice retenu serait inférieur à zéro, cet indice sera alors réputé égal à zéro.

### Votre code bancaire international

COMPTE COURANT

BIC : CEPA FRPP 751 IBAN : FR76 1751 5900 0008 0114 9291 075

# Relevé

de votre compte

au 30/09/17 - Mensuel - N°2

Page 2 / 2

## Votre code bancaire international (suite)

### Information réglementaire

Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de notre établissement ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre chargé d'affaires. Concernant le Livret A Association et le Livret A HLM, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.

Ce document ne constitue pas une facture

**Perte ou vol de votre chéquier ou carte bancaire :** vous devez immédiatement alerter votre agence pour faire opposition. Concernant votre carte bancaire, vous devez communiquer le numéro de votre carte au centre d'appel Caisse d'épargne fonctionnant 24h/24 : **09 69 36 39 39** (appel non surtaxé), ou s'il n'est pas accessible le **01 43 22 69 09** ou si vous êtes dans les TOM ou à l'étranger le **+33 9 69 36 39 39** (appel non surtaxé). En cas de vol, vous devez impérativement le déclarer à la gendarmerie, ou au commissariat le plus proche. Si vous êtes assurés pour la perte et le vol de vos moyens de paiement en cas de sinistre, contactez le : **09 69 36 45 45 (0,15 €/min)** du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Ce relevé sera considéré comme définitivement approuvé si vous n'avez effectué aucune réclamation dans les conditions de contestation figurant dans votre convention de compte et vos contrats de service de paiement associés.

Toute demande d'information ou réclamation relative aux produits et services bancaires souscrits est à formuler auprès de votre agence.